Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 61 (1952)
Heft: 4

Rubrik: L'assemblée générale de l'ASID

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

destinés à des éléments plus divers — samaritaines, éclaireuses —, le même esprit, la même amitié, le même dévouement et la même raison d'aller joyeusement de l'avant pour «servir». Le même esprit, la même amitié, le même idéal commun que les élèves nouvelles nous ont dit, alémaniques ou romandes mêlées selon le strict ordre alphabétique de leurs noms, avoir découverts cette année pendant ces quinze jours de leur cours.

Caserne, cours de cadres, insignes et promotions — ne nous arrêtons pas aux mots. C'est le drapeau de la Croix-Rouge qui est premier servi. Pas de salut ni de garde-à-vous? Beaucoup mieux et beaucoup plus, une âme et une volonté communes. Un ordre et une discipline? Assurément, mais commandés par l'esprit de dévouement et de charité qu'apporte chaque élève, chaque chef futur d'un détachement, chaque intendante future d'un groupe. Et que leurs chefs et leurs cadres se donnent pour première consigne de respecter et de développer encore, au long du cours.

Un cours qui doit apprendre aux élèves bien des notions ingrates, mais nécessaires, sur les

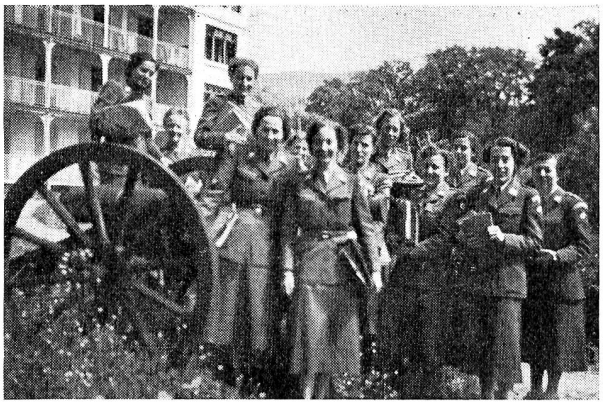

Un groupe sur le canon.

règlements de service, les formulaires, les contrôles, mais encore tant d'autres enseignements sociaux, infirmiers ou médicaux indispensables dans les E. S. M. et pour celles qui auraient à y connaître de lourdes et de graves responsabilités. Et c'est bien à ces responsabilités-là qu'il les prépare. Pour qu'elles puissent les assumer avec tout le cœur qu'il y faudra.

M.-M. T.

L'assemblée générale de l'ASID

Le public qui remplissait jusqu'au bord les gradins de la salle du Grand Conseil d'Aarau en ce 3 mai 1952, différait sensiblement de celui qui les occupe d'habitude. L'Assemblée générale de l'Association suisse des infirmières et infirmiers diplômés, ASID y tenait ses assises annuelles.

Assemblée composée de femmes essentiellement, présidée par des femmes: mais quel coup d'œil! Les uniformes de laine blanche, bleue ou noire des religieuses et des diaconesses, ainsi que toute la variété des uniformes des différentes écoles d'infirmières de Suisse, composaient une sorte de tapisserie aux tons sombres mais harmonieux, ponctuée ici et là par la grisaille d'un costume masculin. Signe des temps que cette Association professionnelle de celles et de ceux qui prendront soin de nous dans les heures graves de la maladie. L'Association avec son comité, ses délégués, ses membres est reçue une fois l'an par une ville de la Confédération qui se fait une joie de lui offrir ce qu'elle a de mieux en tout. On sait en effet, la crise grave que traverse le recrutement du personnel soignant des hôpitaux. Crise qui frappe tous les pays et qui a brutalement fait comprendre que, sans cette cohorte d'êtres volontairement voués aux soins des malades, les plus beaux hôpitaux devenaient lettre morte.

De hautes personnalités politiques, médicales et militaires honoraient de leur présence cette assemblée présidée avec autant de grâce que de fermeté et de distinction par la présidente de l'Association, Mme Germaine Vernet-Bourcart de Genève. Il y avait entre autres: le colonel Meuli, médecin-chef de l'Armée, le colonel Kessi, médecin-chef de la Croix-Rouge suisse, le Dr Martz, président de la Commission du personnel infirmier, le Dr Siegrist, conseiller d'Etat du canton d'Argovie, etc.

Il faut avoir assisté à l'une de ces rencontres pour réaliser le travail intense d'un comité qui doit non seulement défendre les intérêts de la profession, mais veiller à son perfectionnement, à ses devoirs, qui doit entretenir avec l'étranger des relations étroites pour que les échanges soient féconds, pour que les expériences des uns facilitent celles des autres. Le Comité doit faire en sorte que les conditions de travail, en maintenant l'infirmière en bonne santé physique et morale, assurent, en fin de compte, un meilleur rendement auprès du malade qui demeure le centre et la raison d'être de l'Association.

Les tâches de la présidente et de son Comité central ont été multiples: application du contrat-type fédéral, mise au point des salaires de base des infirmières hospitalières, privées, des infirmières-visiteuses ou aides de médecin, souci de l'uniforme qui, tout en restant féminin, doit s'adapter au rythme de la vie moderne.

Veiller à ce que le nouvel horaire de travail soit appliqué et respecté. Organiser des cours de secourisme avec l'aide de l'Alliance suisse des samaritains et de la Société suisse des troupes du service de santé, cours destinés à répéter et à perfectionner les soins d'urgence en cas d'accident notamment. Le Comité s'est également occupé, à la demande de la Commission du personnel infirmier de la Croix-Rouge suisse, de la campagne de recrutement, et de bien d'autres choses.

Une visite à la vieille ville d'Aarau, et ce fut l'enchantement des Bains de Schinznach. Le thé offert par l'Association des infirmières de l'Hôpital cantonal d'Aarau, servi dans ces jardins de rêve, permit une détente et des revoirs avant les séparations.

Renée Jaton.